

Les frères Bogdanov | Amine "l'Auvergnat" | Montebourg | Olivier Poivre d'Arvor | Roms | Sécurité en Sarkozie

A LA UNE

Carte d'Europe de la déchéance de nationalité

Par Rue89 | 02/08/2010 | 20H31

Partager:

AA+ | AA- |  

Les propositions de Nicolas Sarkozy et Brice Hortefeux sont plus sévères que ce que prévoient la plupart des pays européens.

Le Président propose que « toute personne d'origine étrangère qui aurait volontairement porté atteinte à la vie d'un fonctionnaire de police ou d'un militaire de la gendarmerie ou de toute autre personne dépositaire de l'autorité publique » soit déchue de sa nationalité française.

Son ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux veut étendre les possibilités de déchéance « en cas d'excision, de traite d'êtres humains ou d'actes de délinquance grave ». Cette surenchère est inédite en Europe.

La plupart des pays européens possèdent un arsenal juridique assez équivalent en la matière. Et aucun pour être aussi extensif que Brice Hortefeux.

« Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité »

La Convention de la nationalité du Conseil de l'Europe (1997), ratifiée par vingt pays -la France n'en est que signataire- stipule :

« Article 4. [...] Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité.

Article 5. [...] Chaque Etat partie doit être guidé par le principe de la non-discrimination entre ses ressortissants, qu'ils soient ressortissants à la naissance ou aient acquis leur nationalité ultérieurement. »

Trahison, fraude, résidence permanente à l'étranger et adoption

La déchéance -retirer sa nationalité à un citoyen coupable d'actes déloyaux, la « perte de nationalité » étant une procédure active- est strictement encadrée en Europe. Les situations suivantes peuvent mener à la **perte** ou à la **déchéance** de sa nationalité :

- l'abandon volontaire de sa nationalité ;
- la trahison, l'atteinte à la sûreté de l'Etat ;
- l'interdiction dans certains pays d'avoir la double nationalité ;
- pour une personne naturalisée, la **résidence permanente à l'étranger** ;
- pour une personne naturalisée, la **fraude** lors de la procédure ;
- le **service militaire** ou l'occupation d'un poste de fonctionnaire à l'étranger ;
- pour un enfant, lorsque celui-ci acquiert la nationalité étrangère de l'un ou de ses deux **parents adoptifs**.

La carte suivante indique les particularités propres à chaque pays, selon les données de l'European University Institute.

Chargement en cours...

Afficher **Déchéances de nationalité** sur une carte plus grande

Le **Royaume-Uni** a connu le cas le plus récent de déchéance de nationalité. L'espionne russe Anna Chapman a été déchue de sa nationalité britannique à la fin du mois de juillet. Agée de 28 ans, la jeune femme a été renvoyée à Moscou. En 2003, c'est à l'imam islamiste Abou Hamza que le passeport britannique a été retiré.

Nom d'utilisateur ou adresse e-mail : *

Mot de passe : *

Connexion

Nouveau compte

Mot de passe oublié

À LIRE AUSSI

dans la même rubrique

Politique

- ▶ Papy Galinier, martyr de l'extrême droite qui embarrasse l'UMP
- ▶ Raïfarin dénonce une "dérive droitière" de l'UMP et appelle Fillon à s'exprimer
- ▶ François Fillon, le taiseux à col mao et à rayures
- ▶ Villepin dénonce "une politique indigne"
- ▶ Retraites : FO brise l'unité syndicale pour la journée d'action du 7 septembre
- ▶ "L'Auvergnat" d'Hortefeux quitte l'UMP et rejoint Villepin
- ▶ Lançar veut créer un "observatoire des mensonges de la gauche"
- ▶ Amine, "l'Auvergnat" d'Hortefeux, quitte l'UMP
- ▶ Roms : Sarkozy a peu de risques de perdre l'électorat catholique
- ▶ Dati : "L'égalité est la finalité de l'intégration réussie"

NEWSLETTER

Inscrivez vous à la lettre quotidienne de Rue89

E-mail : *

M'abonner

Me désabonner

Soumettre

L'AUTEUR

89

RUE89

 CONTACTER |  FICHE COMPLÈTE

BIOGRAPHIE :

“ Je suis née le 6 mai 2007 à 18 heures. J'aime la vie. Je suis ouverte. ”

DU MÊME AUTEUR :

L'Inde bloque un projet minier géant qui menaçait un peuple indigène

Facebook vintage : le Web 2.0 des années 50

Quiz : les mots qui fâchent et qui ont marqué l'actu cette semaine

Les concerts INA de l'été : les Rolling Stones à Londres
Chômage des jeunes : ce qu'ils en disent



TOP 89

1. Les frères Bogdanov exagèrent le succès de leur dernier livre

48287 VISITES 283 RÉACTIONS 54 VOTES

2. Les frères Bogdanov insultent un blogueur de Rue89

41474 VISITES 193 RÉACTIONS 67 VOTES

3. Israël : enquête de satisfaction « raciste » dans le tram d'Alstom

28342 VISITES 186 RÉACTIONS 34 VOTES

4. Roms : Sarkozy a peu de risques de perdre l'électorat catholique

27515 VISITES 269 RÉACTIONS 30 VOTES

1. Chili : soulagement après les preuves de vie des 33 mineurs

6340 VISITES 15 RÉACTIONS 18 VOTES

2. La « gauche milliardaire » et l'hypocrisie de Brice Hortefeux

2635 VISITES 39 RÉACTIONS 25 VOTES

3. Il n'y a pas assez de déchets en plastique dans l'Atlantique

12815 VISITES 40 RÉACTIONS 25 VOTES

4. France 2 : une martyre nommée Chabot

4429 VISITES 40 RÉACTIONS 32 VOTES

1. Les frères Bogdanov exagèrent le succès de leur dernier livre

48287 VISITES 283 RÉACTIONS 54 VOTES

2. Roms : Sarkozy a peu de risques de perdre l'électorat catholique

27515 VISITES 269 RÉACTIONS 30 VOTES

3. Roms : appel du pape à accueillir les « légitimes diversités »

24618 VISITES 236 RÉACTIONS 47 VOTES

En **Belgique**, la nationalité est retirée en cas de manquement grave aux devoirs de citoyen. Conformément à l'article 23 du code de la nationalité belge, elle n'affecte que les personnes ayant acquis la nationalité après leur naissance.

Organisée par le ministère public, la déchéance concerne notamment les personnes condamnées pour terrorisme. C'est le cas de Mohamed R'ha, Belge d'origine marocaine, ex-détenu de la base Guantanamo.

En **Suisse**, la citoyenneté peut être retirée aux citoyens de double nationalité dont la conduite porte atteinte aux intérêts et au renom du pays, en application de l'article 48 de la loi sur la nationalité. « Par exemple, dans les cas d'un criminel de guerre condamné » explique le site du Département fédéral de police et justice.

En mai, un homme originaire de Turquie a été privé de sa nationalité pour avoir menti lors de sa naturalisation par le tribunal administratif fédéral. Marié avec une Suisse depuis 26 ans, il se rendait quatre fois par an en Turquie où il avait une autre compagne. Dans ce cas, ce n'est pas tant la polygamie qui entraîne la perte de la nationalité -acquis par mariage- mais la fraude mise en œuvre lors de la procédure de naturalisation.

Au Pays-Bas, Geert Wilders vise les « criminels » musulmans

Aux **Pays Bas**, un amendement a été passé en juin par le ministre de la Justice Ernest Hirsch Ballin pour modifier la loi sur la nationalité néerlandaise. Cette révision redéfinit le retrait de la citoyenneté pour les personnes condamnées pour avoir nui aux intérêts de l'État. La nature des crimes et délits n'est pas explicitement évoquée, mais pourrait correspondre aux actes terroristes et aux atteintes contre la sécurité de l'État, comme l'indique l'Observatoire sur la citoyenneté des démocraties de l'Union européenne (EURO Citizenship).

Prise à la discrétion du ministère de la Justice, la sanction s'applique uniquement aux personnes possédant une double nationalité, afin de limiter les cas d'apatrides. Le débat sur la nationalité est vif dans ce pays. Geert Wilders, leader de l'extrême droite, réclame le retrait de la nationalité néerlandaise aux « criminels » musulmans.

En Allemagne, le droit du sol remplace celui du sang

En vertu de l'article 16 de leur Constitution, les **Allemands**, même naturalisés, ne peuvent pas être déçus de leur nationalité sauf en cas d'atteinte grave à la sécurité du pays. Depuis le 1er janvier 2001, le droit du sang est remplacé par le droit du sol, c'est-à-dire qu'un enfant né sur le territoire allemand est allemand.

Toutefois la double nationalité, sauf accord avec d'autres pays, est interdite : 50 000 nouveaux Allemands ont été déçus de leur nouvelle citoyenneté pour n'avoir pas respecté cette règle.

En **France**, en décembre 2006, un homme poursuivi pour « association de malfaiteurs en vue de préparation d'actes terroristes » a été déchu de sa nationalité. En juin 2008, c'est un imam qui se voit retirer sa nationalité française et expulser suite à « des prêches jugés radicaux ou des comportements susceptibles d'attenter à la sécurité nationale ».

Dans tous les cas, aucun pays européen ne peut ordonner une déchéance si elle a pour résultat l'apatridie.

Zineb Dryef et Céline Vigouroux

A lire aussi sur Rue89 et sur Eco89

- ▶ Mari polygame : qui peut être déchu de sa nationalité ?
- ▶ Déchéance de la nationalité : Sarkozy contredit Nicolas

Ailleurs sur le Web

- ▶ Convention européenne sur la nationalité, sur Conventions.int
- ▶ La déchéance de nationalité pays par pays, sur Eudo-citizenship.eu

Partager:

EUROPE IDENTITÉ NATIONALE IMMIGRATION NATIONALITÉ FRANÇAISE
NICOLAS SARKOZY
54167 visites Version imprimable

38 votes

4 COMMENTAIRES SELECTIONNES



De **Balthazar75**
Informaticien | 01H50 | 03/08/2010 |

Je suis effaré par la bêtise des commentaires que je lis ici.

Alors je pose et repose la question puisque personne ne me répond jamais :

Les frères Bogdanov insultent un blogueur de Rue89
41474 VISITES 193 RÉACTIONS 67 VOTES

SERVICES Rue89 & SES PARTENAIRES

Petites annonces auto

Avec L'argus

Calculez la cote de votre voiture
Vendez votre voiture
Consultez plus de 35 000 petites annonces



38990 € Dep : 13
Audi A3
S3 2.0 TFSI S Tronic

Voir le détail



23900 € Dep : 92
Renault Laguna
COUPE 3.5 V6 240 INITIALE A

Voir le détail



12990 € Dep : 57
Renault Clio
1.5 dCi70 Dynamique 5p

Voir le détail

[Voir toutes les autres annonces](#)

Apprentissage des langues

Cours d'anglais par internet avec GymGlish

gymglish présente
la gymnastique de l'anglais
Chaque matin, un email scénarisé vous propose un cocktail personnalisé d'activités en anglais...
[Test Gratuit / En savoir plus](#)

Voyages

Shopping

Rencontres

Avec Parship.fr

Je suis
Je cherche

Rechercher

Emploi/formation

Emploi avec Cadremploi.fr



Fonction
Secteur
Lieu
Mots clés

Rechercher

Formation avec Kelformation.com



Vous êtes

Qu'est-ce que ça peut vous foutre que des délinquants soient expulsés et déchus de la nationalité ?

Qu'est-ce qu'il se passe dans votre crâne pour que vous en soyez arrivés à protester contre ces mesures qui ne visent que des délinquants?

Je répète : **Il s'agit de délinquants dangereux !**

Car à lire certains comm' mensongers qui ne font pas la différence, il ne s'agit pas de priver de la nationalité les étrangers honnêtes, mais bien ceux qui, d'une façon ou d'une autre, menacent clairement notre république et n'en partagent pas les valeurs !!

A savoir ça : <http://lacurieusehistoire dumonde.la.pic.centerblog.net/cud04cyz.jpg>

Ou ça : <http://lyon.novopress.info/wp-content/uploads/2010/01/delinquance-300x274.jpg>

Ou ça : <http://donrim.unblog.fr/files/2008/06/islamiste.jpg>

Ou vous vous battez pour que ces types restent Français au nom de Dieu sait quelle ineptie ?

Vous êtes complètement dingues !

VOIR LE COMMENTAIRE DANS SON CONTEXTE 36 VOTES



De manu2005
La France tue en Afghanistan, en no... | 02H06 | 03/08/2010 |

C'est une histoire de démocratie, de droit de l'homme, de prévention (à l'opposé de "répression").

Un délinquant, ce n'est pas un animal.

Ça peut même être vous demain, en fonction de la loi.

C'est sans doute aussi une histoire de racisme.

Mais, c'est surtout de la poudre aux yeux pendant qu'on vous dépouille.

Enfin, et pour conclure : il y a déjà une loi qui à déjà prévu, depuis fort longtemps ce type de délits et les sanctions adaptées.

Renchérir, qui plus est de façon inapplicable, c'est prôner la double peine, spécialement pour les "non d'origine".

C'est raciste, anticonstitutionnel, inefficace, et même contre productif.

Mais encore une fois, le but n'est que de nous distraire... Et ça marche,

VOIR LE COMMENTAIRE DANS SON CONTEXTE 24 VOTES



De Cesco
10H36 | 03/08/2010 |

je suis peut être dingue, mais pas forcément con

quand tu écris (je cite) "il ne s'agit pas de priver de la nationalité les étrangers honnêtes", va falloir que tu m'expliques comment un étranger peut être privé de nationalité, sauf à considérer que le fait d'acquérir la nationalité ne fait pas de toi un "vrai" français.

et ça m'en dit beaucoup plus sur toi que n'importe quelle tartuferie basée sur la délinquance bla bla bla

VOIR LE COMMENTAIRE DANS SON CONTEXTE 19 VOTES



De Deamon7
Petit agité | 18H23 | 03/08/2010 |

Tiens c'est marrant pendant un instant j'ai cru que le Figaro avait repris la même carte que Rue89.

Mais en fait non.

Mots clés Domaines
 ▼
Rechercher

1.



Métronome
Lorant Deutsch

17,01 €
2.



Chaque pas doit être un but
Jacques Chirac

19,95 €
3.



Mémoires de guerre
Charles De Gaulle

7,41 €
4.



Absolument dé-bordée !
Zoé Shepard

18,05 €
5.



Le dernier mort de Mitterrand
Raphaëlle Bacqué

17,10 €

Le gouvernement prend ses quartiers d'été

Réactions (88)



Après le conseil des ministres ce matin, Eric Woerth ira à Chamonix, Luc Chatel à Saint-Raphaël, François Baroin dans la Creuse... Petit tour d'horizon des différents lieux de villégiatures des ministres.

Et vous, trouvez-vous les 7 différences ?

VOIR LE COMMENTAIRE DANS SON CONTEXTE

2 VOTES

TOUS LES COMMENTAIRES »

Vous avez aimé cet article ? **Achetez votre plaque** et soutenez l'indépendance de Rue89

Appelez le 08 99 19 40 70 (1,68 €/ appel)

Envoyez « RUE » par SMS au 81084 (1,5 €/ SMS)

En savoir plus

Accrochez une plaque Rue89 sur votre page de membre et dans vos commentaires. Votre plaque, qui comportera votre numéro de riverain, apparaîtra pendant un mois.

123456

Rentrez le code que vous recevrez dans le cadre ci-dessous pour activer votre plaque

Connectez-vous pour entrer votre code

À LA UNE



Sarkozy et le ramadan : une satire sur un blog devient info
Par Global Voices Online



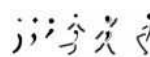
L'Agence France-Presse a-t-elle peur du pouvoir ?
Par Augustin Scalbert



Diane Combes, institutrice, désobéissante et sanctionnée
Par Rémi Leroux



Comment devenir millionnaire en luttant contre la corruption
Par Jean-François Lisée



Un appel du mouvement contre la disparition du point-virgule
Par Guillemette Faure



Comment je n'ai jamais pu interviewer un autonome
Par Chloé Leprince



Papy Galinier, martyr de l'extrême droite qui embarrasse l'UMP
Par Christophe Payet



LeBonCoin.fr, ou le carton du vidéogreniers en ligne
Par Augustin Scalbert



37 mètres sous terre, ma visite du bunker de Staline à Samara
Par Jean-Pierre Thibaudat

LES SITES Rue89

- Rue89
- Eco89
- Marseille89

LES RUBRIQUES

- Monde
- Politique
- Société
- Hi-tech
- Médias
- Culture
- sports

LES BLOGS

- Dans le panier du manager
- Pierre-Louis Basse
- Confidentiels & Indiscrets
- Percy Kemp
- Ecrits d'outré-etang
- Restez assis les enfants !
- Panoreportage
- Arretsurimages.net | 9h15

INFORMATIONS PRATIQUES

- CGU (Conditions Générales d'Utilisation)
- Mentions légales
- FAQ (Foire Aux Questions)
- Publicité
- Contact
- Brioude référencement
- Mode d'emploi

